

Plan d'action en cohabitation sociale

2024
2025

Pour une cohabitation sociale harmonieuse et un partage équitable de l'espace public

OBJECTIFS

- Favoriser la solidarité, la cohésion sociale et le vivre ensemble de manière à contribuer au sentiment de sécurité
- Développer des stratégies de communication entre les partenaires, la population logée et les propriétaires de commerces
- Capitaliser sur les opportunités de financement et mettre en oeuvre des actions complémentaires

PARTIES PRENANTES

- Arrondissement Le Sud-Ouest
- Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) de la Ville de Montréal
- Équipe mobile de médiation en intervention sociale (ÉMMIS) de la Ville de Montréal
- Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) - Postes de quartier 15 et 20
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS)
- Société de transport de Montréal (STM)
- Auberge communautaire du Sud-Ouest
- Centre Booth de l'Armée du Salut
- Maison Benoit Labre
- Mission Bon Accueil
- Prévention Sud-Ouest
- Résilience Montréal
- Travail de rue action communautaire (TRAC)
- Société de développement commercial (SDC) des Quartiers du Canal, SDC du boulevard Monk et SDC de Pointe-Saint-Charles

Les 7 actions du plan en cohabitation sociale

1 → Informer et sensibiliser la population

Développer une stratégie de communication interne et externe

- Diffuser le plan d'action
- Créer et tenir à jour une section Foire aux questions sur le site internet de l'arrondissement et diffuser la mission des partenaires
- Développer des outils de communication destinés aux commerces et à la population logée
- Réaliser des activités de sensibilisation en lien avec l'itinérance, la cohabitation et le partage de l'espace public

Résultats attendus

- Bonification des outils communicationnels disponibles pour l'ensemble de la population
- Réalisation de journées portes-ouvertes

2 → Optimiser l'utilisation des bacs à seringues

Créer un comité de suivi responsable de revoir l'utilisation des bacs à seringues

- Évaluer la situation des seringues à la traîne
- Évaluer le besoin d'ajout ou de déplacement des bacs

Résultats attendus

- Déploiement des bacs à seringues sur l'ensemble du territoire, en fonction des besoins

3 → Bonifier la propreté

Maximiser les interventions en matière de propreté

- Identifier les secteurs névralgiques
- Déployer des projets de brigades de propreté dans les secteurs priorités et près des points de services

Résultats attendus

- Amélioration de la propreté dans les secteurs identifiés

4 → Favoriser une inclusion sociale positive dans l'espace public

Prendre en considération la réalité des personnes en situation d'itinérance dans l'espace public

- Réaliser des journées thématiques, des activités hors les murs, des kiosques d'information, etc.
- Accueillir les personnes en situation d'itinérance dans les installations publiques
- Porter une attention sur la programmation de diffusion culturelle et événementielle et intégrer les personnes en situation d'itinérance dans la révision des activités sous l'angle ADS+

Résultats attendus

- Réalisation d'activités de sensibilisation
- Appropriation positive des lieux publics par différentes clientèles

5 → Informer et sensibiliser le personnel

Former le personnel

- Offrir des formations aux équipes de l'arrondissement
- Offrir des formations ou activités de sensibilisation aux membres des Sociétés de développement commercial (SDC) et aux équipes de la Société de transport de Montréal (STM)

Résultats attendus

- Sensibilisation du personnel à l'égard des défis vécus par les personnes en situation d'itinérance pour déployer, entre autres, de meilleures interactions sociales

6 → Bonifier la recherche de financement

Développer une communauté de pratique pour la recherche et le partage d'opportunités de financement

- Réaliser des projets concertés et/ou complémentaires
- Partager l'information

Résultats attendus

- Collaboration lors des dépôts de projets
- Maximisation des opportunités de financement

7 → Adapter les actions terrain en fonction des priorités territoriales

Faire l'état de situation annuel

- Tenir les rencontres de la cellule d'intervention en itinérance
- Réaliser des marches exploratoires
- Faire le bilan de l'ÉMMIS
- Assurer les mécanismes de suivi du comité et du plan d'action

Résultats attendus

- Amélioration continue des actions déployées quotidiennement par l'ensemble des partenaires

DÉFINITIONS

Cohabitation sociale harmonieuse / Bien vivre ensemble : vivre en accord et en paix avec les autres personnes présentes dans le même environnement, dans le respect mutuel, l'ouverture, l'acceptation, la coopération et la bienveillance

Partage équitable de l'espace public : mise en commun juste, égalitaire et raisonnable des espaces destinés à relier les gens et à leur apporter des biens et des services

Cohésion sociale : capacité de la société à assurer de façon durable le bien-être de l'ensemble de ses membres, incluant l'accès équitable aux ressources, le respect de la dignité dans la diversité, l'autonomie personnelle et collective et la participation responsable, ce qui implique l'engagement social à réduire les disparités au minimum et à éviter toute polarisation